

COMMUNE DE FARAMANS

Compte-rendu du Conseil Municipal

SEANCE DU 4 JUILLET 2019 à 20h00

1 - Admission en non-valeur

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un habitant doit 2 473.00 €, montant d'une taxe locale d'équipement. La Direction Générale des Finances Publiques demande que cette somme soit mise en non-valeur.

M. Maire propose de rejeter cette demande.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, rejette la demande d'admission en non-valeur de la taxe locale d'équipement.

2 - Modification du tableau des effectifs

M. le Maire expose que suite au départ de plusieurs agents, il convient de modifier le tableau des effectifs :

- suppression d'un poste d'agent contractuel à temps non-complet (20 h) ;
- suppression d'un poste d'adjoint technique titulaire à temps non-complet (24 h) ;
- suppression d'un poste d'agent technique contractuel à temps non-complet (18.58 h).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces modifications du tableau des effectifs.

Compte-rendu du Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.)

Séance du 28 Mai 2019

1 – Bilan de la matinée propre

Projection d'un power point réalisé avec les photos prises ce jour-là.

Tout s'est bien passé, les membres du CME sont satisfaits de l'organisation. Il y avait beaucoup de monde (43 personnes). Le succès de ce moment est sans doute dû à l'implication de tous.

Remarques : les élus ont été choqués par le nombre important de mégots (qui mettent 2 ans à disparaître). Quelles pourraient être les solutions :

- Mettre plus de cendriers
- Ne pas les jeter !!!
- Proposer la vente de cendriers de poche au bar
- Présentation des risques du tabac, par les professionnels de santé du village, aux personnes dépendantes.

Cette idée pourrait faire l'objet du projet de l'année prochaine.

2 - Avenir du CME

Dans le cadre des élections municipales (adultes), les élus juniors manifestent leur volonté de continuer leur mandat.

Actuellement, la durée des réunions est d'1h15 (ce temps est souvent juste pour travailler convenablement et de manière approfondie).

A la rentrée prochaine, nous testerons les horaires suivants : 16h30 à 18h30 (sachant que le travail ne commence qu'à 16h45 afin que les enfants puissent prendre leur goûter).

Séance du 2 Juillet 2019

Les élus juniors ont visité l'Espace de santé d'Autimont ainsi que la « maison Ramu » accompagnés des élus adultes.

A cette occasion, nous avons répété les gestes qu'Emma Bouvier-Patron, Héloïse Grivaux, Quentin Serverin et Maxime Marnat, devront faire à l'occasion de l'inauguration du 6 juillet.

Suite à la demande des jeunes élus, M. Jouvhomme fait le bilan financier de l'année écoulée qui se clôture avec un solde positif de 471.58€.

Ensuite, le CME s'est retrouvé pour fêter cette fin d'année et saluer le départ d'Emma Bouvier Patron, Tess Chatagon et Ethan Covarel pour la 6^{ème}.

Quant à Yoan Geffroy, il était absent car il a déménagé à l'autre bout du monde.
L'année prochaine il faudra donc remplacer 4 élus.

Informations diverses

1. Mise à jour de la liste des professionnels de santé

Depuis début Juillet, les professionnels de santé suivant ont rejoint l'Espace de Santé d'Autimont (situé au 17, chemin de La Porte Bleue) :

Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Diététicien-Nutritionniste :	06 67 45 07 19
Orthophoniste :	06 83 48 12 37
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acupuncture) :	06 35 32 43 20
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
ADMR :	04 74 54 29 45

Le Cabinet dentaire (04 74 54 39 64) et la Pharmacie (04 74 54 27 06) sont restés dans leurs anciens locaux.

L'Hypnothérapeute (06 52 38 33 51) et l'Opticien à domicile (06 11 33 01 04) sont situés dans le Pôle médecine douce localisé au 119, montée de l'église (ancien cabinet de la kiné).

Début septembre, ils seront rejoints par une Masseuse-Sophrologue (07 70 15 15 29), une Naturopathe-Magnétiseur (06 24 91 24 72) et une Thérapeute-Psychocorporelle (06 74 28 93 03).

Si vous connaissez d'autres professionnels de santé voulant s'installer à FARAMANS, contactez la Mairie.

2. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales réglementées, de services, de médecins vont être disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie (04 74 54 22 97) mairie.faramans@gmail.com

3. Commande de containers pour les poubelles

Bièvre Isère Communauté nous a transmis le nouveau formulaire de commande de containers pour la collecte des déchets ménagers (vous le trouverez en pièce jointe).

4. Amélioration du tri des déchets

Trier davantage pour préserver l'environnement et les ressources naturelles est le principal objectif de la politique menée par Bièvre Isère Communauté, au titre de sa compétence « gestion des déchets ».

La communauté de communes met en place différentes actions sur le territoire :

- Fin juillet, distribution d'un kit gratuit de 3 sacs de tri (jaune, vert et bleu) pour le tri de vos déchets

- **Opération « poules », avec la possibilité d'acheter 2 ou 4 poules issues d'un élevage bio de Thodore.**
Cette opération, soumise à conditions, s'adresse aux foyers volontaires, avec jardin et poulailler.
Pour récupérer leurs poules, les foyers devront au préalable avoir signé une charte d'engagement.
Commande des poules avant le **19 juillet 2019** auprès de BIC et récupération directement chez l'éleveur les **29, 30 et 31 juillet entre 14h et 17h**.
- **Collecte des encombrants :** mise en place d'un ramassage des encombrants en porte à porte, en partenariat avec La Ressourcerie. Cette collecte s'adresse aux personnes ne disposant pas d'un véhicule adapté.
Sur inscription au 06 35 55 31 07.
- **Encore plus de PAV :** le SICTOM de la Bièvre augmente le nombre de Points d'Apport Volontaire sur le territoire de Bièvre Isère, pour répondre aux besoins croissants de la population. Entre 15 et 20 PAV supplémentaires seront installés, essentiellement des colonnes de tri jaunes pour les emballages plastiques.

Pour tous ces points, renseignements au 04 74 20 86 73 et sur [bievre-isere.com/mini-site environnement](http://bievre-isere.com/mini-site-environnement)

5. Récupération des encombrants

Une convention relative aux modalités de récupération des encombrants a été signée entre Bièvre Isère Communauté et la Ressourcerie.

Concrètement, une collecte gratuite des encombrants, en porte à porte, aura lieu sur Faramans, les **4èmes Vendredis de chaque mois à compter de Juin 2019**.

Pour être collecté, chaque particulier devra s'inscrire auprès de la Ressourcerie (au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07).

6. Marché hebdomadaire

Depuis le 11 Juin (fin des travaux de l'Espace de Santé et de la Résidence d'Autimont), le Marché hebdomadaire du Mardi matin a retrouvé son emplacement initial sur la Place du Tailleur.

Vous pouvez retrouver vos commerçants ambulants habituels :

- Primeur NUNES,
- Traiteur THIEBAULT,
- Fromager MISTRULLI,
- Apiculteur BILLOD,
- Rémoleur ROUX,
- Produits antillais CAROLINA,
- Produits Aloe Vera MALLARD,
- Oeufs MANGE,
- Ferme du SOZEA.

Ces professionnels complètent l'offre commerçante de FARAMANS :

- Bar-Jeux-Tabac-Presse-Relais colis-Point vert,
- Boucherie,
- Boulangerie,
- Pizzeria,
- Salon de coiffure.

Certains d'entre eux (Boucher, Boulanger, Coiffeuse) exercent dans des locaux appartenant à la commune.

Leurs loyers permettent à la municipalité d'avoir une fiscalité maîtrisée.

Alors n'hésitez pas à franchir le pas, à participer au Marché hebdomadaire et à pousser la porte de nos commerçants et artisans.

7. Affouage

Pour rappel, il a été décidé d'attribuer à chaque affouagiste les lots qu'il a coupés.

La vidange est possible depuis le 24 Juin.

8. Réunion sur la sécurité

La municipalité vous convie à une réunion sur le thème de la sécurité, le :

Lundi 22 Juillet, à 19h, au Centre culturel.

A cette occasion, nous avons répété les gestes qu'Emma Bouvier-Patron, Héloïse Grivaux, Quentin Serverin et Maxime Marnat, devront faire à l'occasion de l'inauguration du 6 juillet.

Suite à la demande des jeunes élus, M. Jouvhomme fait le bilan financier de l'année écoulée qui se clôture avec un solde positif de 471.58€.

Ensuite, le CME s'est retrouvé pour fêter cette fin d'année et saluer le départ d'Emma Bouvier Patron, Tess Chatagon et Ethan Covarel pour la 6^{ème}.

Quant à Yoan Geffroy, il était absent car il a déménagé à l'autre bout du monde.
L'année prochaine il faudra donc remplacer 4 élus.

Informations diverses

1. Mise à jour de la liste des professionnels de santé

Depuis début Juillet, les professionnels de santé suivant ont rejoint l'Espace de Santé d'Autimont (situé au 17, chemin de La Porte Bleue) :

Médecin généraliste BREDY :	04 74 54 25 17
Médecin généraliste CATTIN :	04 74 57 91 78
Soins infirmiers :	04 74 20 35 33
Kinésithérapeute :	04 74 59 36 10
Diététicien-Nutritionniste :	06 67 45 07 19
Orthophoniste :	06 83 48 12 37
Kinésiologue :	06 50 28 06 95
Psychologue-Psychothérapeute :	06 34 10 29 98
Pédicure-Podologue :	07 86 57 72 84
Ostéopathe :	06 43 14 94 58
Etiopathe :	06 51 55 50 73
Energéticienne (acupuncture) :	06 35 32 43 20
Réflexologue plantaire :	06 89 56 18 91
ADMR :	04 74 54 29 45

Le Cabinet dentaire (04 74 54 39 64) et la Pharmacie (04 74 54 27 06) sont restés dans leurs anciens locaux.

L'Hypnothérapeute (06 52 38 33 51) et l'Opticien à domicile (06 11 33 01 04) sont situés dans le Pôle médecine douce localisé au 119, montée de l'église (ancien cabinet de la kiné).

Début septembre, ils seront rejoints par une Masseuse-Sophrologue (07 70 15 15 29), une Naturopathe-Magnétiseur (06 24 91 24 72) et une Thérapeute-Psychocorporelle (06 74 28 93 03).

Si vous connaissez d'autres professionnels de santé voulant s'installer à FARAMANS, contactez la Mairie.

2. Locaux disponibles

Des locaux pouvant convenir pour l'installation d'un nouveau commerce, de professions libérales réglementées, de services, de médecins vont être disponibles au centre bourg.

Si vous connaissez des candidats, adressez-vous à la Mairie (04 74 54 22 97) mairie.faramans@gmail.com

3. Commande de containers pour les poubelles

Bièvre Isère Communauté nous a transmis le nouveau formulaire de commande de containers pour la collecte des déchets ménagers (vous le trouverez en pièce jointe).

4. Amélioration du tri des déchets

Trier davantage pour préserver l'environnement et les ressources naturelles est le principal objectif de la politique menée par Bièvre Isère Communauté, au titre de sa compétence « gestion des déchets ».

La communauté de communes met en place différentes actions sur le territoire :

- Fin juillet, distribution d'un kit gratuit de 3 sacs de tri (jaune, vert et bleu) pour le tri de vos déchets